

belote de la chasse communale



■ Laurent et Marie (Bully), Sarah et Samuel les vainqueurs.

Photo René Banclat

Présidée par Daniel Verne, la chasse communale avait organisé, samedi, son concours de belote annuel, à la Claude, 4 692 points... 128 doublettes ont participé, et Garnier, n'ont pu faire la victoire, revient à deux mieux que 2 903 points. ■ Prochain concours : Samedi 21 février, par l'école Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie Jeunes panisières, Sarah et Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie



■ Outre les danses de salon, les danses en ligne sont très prisées par le thè dansant. Photo Nelly Robin



■ Un peu de repos avant de reprendre la danse ! Photo Nelly Robin

Le thè dansant, organisé par la Retraite sportive, a connu un large succès, dimanche, salle de l'Eden, à Feurs. Tout au long de l'après-midi, plus de 270 danseuses et danseurs ont virevolté, avec l'animation de l'orchestre Madépaloma blanca, le reggae, le breaux participants sur la piste. Le président de la Retraite sportive précise : « L'association comptabilise plus de 160 adhérents. Elle propose, à la marche nordique sera proposée à partir de 14 h 30, autres activités supplémentaires :

A venir

SAINT-LAURENT-LA-COUCHE
Sortie de ski
Le 8 mars
Le comité des fêtes a déjà bien entamé ce début d'année. Le repas spectacle, en février, à Thiers au Moulin bien avec plus de 60 convives a été un succès. Tout le monde est tombé sous le charme et le talent des menueses de revue. Le dimanche 8 mars, le comité organise, en association avec celui de Marclopt, une sortie ski à la Clusaz. Le départ sera donné à 5 h 30 de Marclopt pour un retour prévu vers 21 heures. Le prix est de 39 euros (car + forfait) ou 26 euros (formule piéton). Les personnes mineures devront être accompagnées. Il sera possible de souscrire une assurance salie d'animation. 128 doublettes ont participé, et Garnier, n'ont pu faire la victoire, revient à deux mieux que 2 903 points. ■ Prochain concours : Samedi 21 février, par l'école Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie Jeunes panisières, Sarah et Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie

La secrétaire de mairie Valérie Garnier étant en maladie, son remplacement a été assuré par des emplois intérimaires, et plus particulièrement avec Tiphaine Gerin, et le mercredi avec Florence Cestèle. Rencontre avec Tiphaine, 40 ans, de Salvizinet, maman de deux garçons de 18 et 19 ans. **Quand êtes-vous arrivée à la mairie ?** Je suis arrivée à Marclopt en juillet 2014 au départ en tant qu'intérimaire, puis en contrat durée déterminée de novembre jusqu'à février 2015. J'effectue 25 heures par semaine et je complète par un autre emploi intérimaire à la graminerie du Forez. **Où avez-vous travaillé ?** J'ai travaillé pour des collectivités : Les mairies de Saint-Marcellin et de Salt-en-Donzy et la communauté de communes de Feurs. **Voire contrat arrive à échéance, quelle fut la décision du conseil ?** C'est Florence qui commença le mercredi de 8 heures à 12 h 30 et vendredi de 8 à 17 heures. Téléphone : 04 77 54 43 81.



■ A gauche Christian Rechagneux et Paul Besson remettent le jambon à Mireille Haustète, au centre. Photo Marie-Thérèse Rondard

Samedi, ils encassaient les cotisations et donnaient le du Muguet, avec 4 937 pts fête, la trésorière de la boule calendrier des manifestations pour l'année 2015. Les 44 joueurs prenaient place autour des tables pour un concours de belote par pivot, boissons et bugnes étaient offertes gracieusement entre chaque partie, 11 avril. Ce jour-là aura lieu un concours de pétanque en doublettes, à la mêlée avec Christian Rechagneux et la moins chanceluse de l'après-midi fut Marcelle Liange avec 2 977 pts. Le vainqueur de ce concours avec 4 937 points est une dame, Mireille Haustète, la trésorière de la boule calendrier des manifestations pour l'année 2015. Les 44 joueurs prenaient place autour des tables pour un concours de belote par pivot, boissons et bugnes étaient offertes gracieusement entre chaque partie, 11 avril. Ce jour-là aura lieu un concours de pétanque en doublettes, à la mêlée avec Christian Rechagneux et la moins chanceluse de l'après-midi fut Marcelle Liange avec 2 977 pts. Le vainqueur de ce concours avec 4 937 points est une dame, Mireille Haustète, la trésorière de la boule

MARCLOPT « J'ai apprécié les relations avec les habitants »



Les secrétaires de mairie : Florence Cestèle commença son poste en mars, et Tiphaine Gerin termine son contrat en fin de mois. Photo Odile Gubien

Vos projets ? Je vais continuer mon emploi d'intérimaire et je vais m'investir aussi dans la vente à domicile. J'ai apprécié les relations avec les habitants et les associations. ■ **Mairie ouverte le lundi de 14 heures à 18 h 30, le mercredi de 8 heures à 12 h 30 et vendredi de 8 à 17 heures.** Téléphone : 04 77 54 43 81.



■ Les U 9 et U 11 féminines qui ont participé à ces deux journées de futsal. Photo Elie Grillet

Ce sont deux journées consacrées au futsal, et réservées aux féminines qui sont déroulées, samedi et dimanche, au gymnase intercommunal, avec la participation des bénévoles de l'AS Boën-Treilins. Sous la bannière de la Fédération de la Loire, ce tournoi a été initié et participé à un tournoi et depuis les tribunes. ■ Philippe Brette pour satisfaire l'attente des catégories U 9 et U 11. Des rencontres sous forme de plateau réservées à la catégorie des U 16 perméttaient aux jeunes participantes de s'appuyer sur une technique et sur un esprit d'équipe. Dimanche matin, la catégorie des U 13



Et aussi

SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE
Comité des fêtes : priorité aux valeurs sûres

Les membres du comité se sont retrouvés, vendredi, en fin de journée, pour élaborer la planification des animations de 2015. La discussion n'a pas porté sur des innovations possibles, mais sur le maintien de valeurs sûres qui ont fait leurs preuves par le passé. C'est ainsi que le Comité des fêtes participera à foires de la commune, des manifestations ancrées dans l'histoire du village et qui sont incontournables. L'une se déroule en avril l'autre en septembre. Comme chaque année, le comité des fêtes gèrera la buvette au printemps, et le repas son repas et d'autres animations diverses.

Enfin il est décidé de maintenir l'organisation de la fête de la bière, planifiée le 23 mai, avec des animations à définir. Cette réunion, en appelleront plongés dans les châteaux de Feurs, les jeunes panisières, Sarah et Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie Jeunes panisières, Sarah et Samuel Agassinski, avec 4 746 points, suivis de Marie